

## tripler sa L1 de droit préjudiciable au master ?

Par **griffin\_123**, le **25/07/2023** à **17:44**

Bonjour,

Suite à mon redoublement, j'ai dû refaire une L1 de droit mais même à l'issu des rattrapages, je n'ai pas pu valider mon année. Malheureusement je devrais refaire une 3<sup>è</sup> L1 et donc je ne pourrais plus bénéficier du droit à la bourse.

J'aimerais pouvoir être avocate en droit de la famille ou peut être magistrate mais j'ai peur que le fait d'avoir tripler ma L1 puisse me fermer des portes aux masters.

Mes chances sont-elles réduites si à la suite de mes 3 années en L1, je redouble ma L2 voire ma L3 ? devrais-je me contenter que d'une licence ? ou peut être me tourner vers un BTS spécialisé dans le juridique ?

Merci d'avance pour les réponses que vous m'apporterez.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2023** à **09:06**

Bonjour

Pour ce qui est de tripler sa L1, j'ai une camarade de promo qui a été dans ce cas, elle a tout de même été jusqu'en M2. Cela dit, elle avait fait une très bonne L3. Pour être plus précis, elle redoublait juste à cause d'une matière le droit constitutionnel. Une fois débarrasser de cette matière, elle a eu de meilleurs résultats ?